

Direction Générale
MR/HB

**REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL**

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANDRESY se réunira en séance ordinaire :

**Le LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2014 à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville –
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE du JOUR :

DELIBERATION

AVIS du CONSEIL MUNICIPAL sur le PROJET de SCHEMA REGIONAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE (SRCI)

Andrésy, le 25 novembre 2014

Le Maire,

Hugues RIBAUT
Vice Président de la Communauté
D'Agglomération des Deux Rives de Seine

Direction Générale
MR/HB

Andrézy, le 25 novembre 2014

Mesdames et Messieurs
les Maires Adjoints
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL
le :

**Le LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2014 à 20 h 30 à l'Hôtel de Ville –
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE du JOUR :

DELIBERATION

AVIS du CONSEIL MUNICIPAL sur le PROJET de SCHEMA REGIONAL de
COOPERATION INTERCOMMUNALE (SRCI)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le projet de délibération - note de synthèse.

La Direction Générale se tient à votre entière disposition pour tout renseignement
complémentaire.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'espoir de vous compter parmi nous à cette
occasion,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments
les meilleurs.

Le Maire,

Hugues RIBAUT

Vice Président de la Communauté
D'Agglomération des Deux Rives de Seine